



## ÉDITO



**Martine VIGNAU**  
Présidente  
du groupe UNSA

### Réconcilier la France

Le CESE a remis son rapport annuel sur l'état de la France. Intitulé « Réconcilier la France », l'avis pose un diagnostic et formule des préconisations qui prennent une résonance toute particulière avec l'élection présidentielle qui vient de se dérouler.

Quelle qu'interprétation qu'on puisse en avoir et quelles que soient les suites qui adviendront, il se passe manifestement quelque chose de profond et de fort dans notre pays où les citoyens ont soufflé un vent bousculant les réponses politiques institutionnelles, indiquant ainsi sans doute eux-mêmes pas mal de choses sur l'état de la France.

C'est un jugement fort que porte ce rapport et qu'approuve l'UNSA. On ne dégage pas un projet commun sans une cohésion sociale et politique suffisante et celle-ci est aujourd'hui minée par les inégalités et les tensions.

## TRAVAUX

### Derniers avis adoptés

- Revenu minimum social garanti
- La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

### Actualités

- Le CESE remet son rapport sur l'état de la France
- La formation Génération UNSA accueillie au CESE

### Vie des CESER

- **Grand Est** : 9 enjeux stratégiques pour le Grand Est
- **Hauts-de-France** : Le véhicule électrique : Filière industrielle et déploiement, une opportunité pour la région

### NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC  
Attachée du groupe UNSA  
Tél. : 01.44.43.64.25  
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

### SUIVEZ-NOUS



@unsa\_cese



CONSEIL ECONOMIQUE  
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



## Revenu minimum social garanti

**Commission temporaire "revenu minimum social garanti"**

*Le Président de l'Assemblée nationale a saisi le CESE sur la nécessité de « clarifier et simplifier le système d'accès aux aides avec pour double objectif d'accroître son efficacité pour les bénéficiaires et renforcer son acceptabilité par tous les citoyens ».*

*Martine Vignau, présidente du groupe UNSA et secrétaire nationale UNSA, a été désignée comme co rapporteure de l'avis intitulé le Revenu Minimum Social Garanti, avec Marie Aleth Gard, vice-présidente d'ATD Quart Monde.*

La France, 6ème puissance mondiale compte près de 9 millions de femmes, d'hommes et d'enfants soit 14% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui veut dire vivre avec moins de 1008 euros par mois, avec, en plus, beaucoup de soucis au quotidien, soucis de logement, de santé, d'emploi, d'éducation, de culture, etc... Près de 2 millions de personnes vivent dans la grande pauvreté. A partir des 35 auditions faites au mois de décembre, un dispositif unique, simple et facile d'accès a été imaginé afin de garantir un revenu stable qui améliore l'efficacité de ces politiques, tout en étant bien accepté par les citoyens. Cet avis présente une étape décisive dans la réorganisation des moyens et des processus d'aides pour permettre à toute personne en situation de précarité économique d'avoir des conditions de vie plus dignes et équitables et porteuses autant que possible d'évolution inclusive.

Ce revenu minimum social garanti constitue le socle de la solidarité nationale à l'égard des personnes en situation de fragilité économique et sociale. Les 25 préconisations ont pour objectif de garantir un revenu stable à toutes les personnes en situation de fragilité économique et sociale, de simplifier l'accès au Revenu Minimum Social Garanti et de favoriser l'émancipation des bénéficiaires du RMSG par une démarche d'accompagnement dans l'emploi.

Ce revenu socle, attaché à la personne, d'un montant de 600€, est conçu pour toutes les personnes en difficulté financière. Il est versé sous conditions de ressources. Il se substitue aux minima sociaux existants, à l'exception de l'allocation pour demandeur d'asile et uniquement partiellement à l'allocation aux adultes handicapés et à l'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA). Son accès est ouvert dès 18 ans pour les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation qui ne bénéficient d'aucun soutien de leurs parents. Cependant l'attribution de ce revenu sera subséquente d'une contractualisation avec un dispositif d'insertion vers et dans l'emploi.

Consultez l'avis : <http://www.lecese.fr/travaux-publies/revenu-minimum-social-garanti>



## La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

**Section des affaires européennes et internationales**

Cet avis arrive à point nommé pour peser sur la révision actuellement en cours, des objectifs stratégiques et des recommandations de cette politique définis pour la période 2009/2018. Le bilan d'étape effectué l'année dernière par la Commission européenne met en évidence des résultats contrastés. En effet, à côté de réels progrès, il faut déplorer une inégale et insuffisante application du corpus dont s'est doté l'Union européenne (UE) ce qui crée des distorsions intracommunautaires importantes. L'avis formule de nombreuses recommandations parmi lesquelles :

- La concrétisation d'une vraie filière professionnelle des gens de mer, comprenant une formation de qualité reconnue ;
- Une harmonisation réelle des normes sociales sur un standard européen, comprenant les outils opérationnels de lutte contre le dumping social.

A cet égard, l'UE doit renforcer les conditions d'emploi en intégrant dans la législation communautaire toutes les dispositions de la Convention du travail maritime de l'OIT (2006) et en incluant les gens de mer dans la réflexion en cours pour un socle européen des droits sociaux prenant en compte cette belle notion « d'eaux communautaires ». L'UNSA ne saurait omettre de citer la nécessité de limiter l'impact environnemental du transport maritime qui selon l'UE doit être « sans déchets ni émissions ». Nous estimons également que les questions de sécurité et de sûreté liés au maritime doivent également faire l'objet d'une meilleure prise en compte européenne avec une attention particulière sur les conditions de travail et l'état de fatigue des équipages.

Consultez l'avis : <http://www.lecese.fr/travaux-publies/la-politique-europeenne-de-transport-maritime-au-regard-des-enjeux-de-developpement-durable-et-des-engagements-c>



EN PARTENARIAT AVEC  
**Le Monde**

## RÉCONCILIER LA FRANCE

## Le CESE a voté à l'unanimité le rapport annuel sur l'Etat de la France 2017

Le rapport annuel sur l'Etat de la France intitulé « *Réconcilier la France* » a été voté à l'unanimité des conseillers lors de la séance plénière du CESE du 23 mai. Ce rapport, centré sur la

question des inégalités, propose des pistes pour remobiliser les Français autour d'un projet commun.

Comme le disent avec raison les rapporteurs: « *La France se trouve manifestement confrontée de nouveau aujourd'hui à un de ces moments qui appellent d'urgence un sursaut collectif* ». Cette France qu'ils nous décrivent ambivalente quant à sa subjectivité mêlant optimisme individuel et pessimisme collectif, ambivalente aussi quant à sa situation économique et sociale puisque traversée par des difficultés profondes mais, en même temps, dotée d'atouts réels pour affronter efficacement les défis du XXIème siècle. Donc, cette France manque d'un projet commun, mobilisateur pour nos concitoyens.

Aussi, pour réconcilier les Français avec eux-mêmes et leur permettre d'affronter dans de meilleures conditions les défis du XXIème siècle, le CESE a formulé deux grandes pistes de solutions : refonder la cohésion sociale et rendre la société plus innovante.

En effet, le rapport constate que la qualité de l'emploi reste dégradée principalement chez les jeunes, les seniors, les femmes et les salariés les moins qualifiés. Il observe également une corrélation positive entre le niveau de qualification d'une part et le taux d'emploi et la qualité de l'emploi d'autre part. Aussi pour améliorer l'emploi et sa qualité il faut investir dans la formation initiale et surtout dans la formation continue en ciblant les populations les plus fragiles : les seniors, les jeunes, les CDD et les salariés les moins qualifiés.

A ce titre, l'effectivité et l'efficacité des mesures doivent être mieux évalués. Comme le propose l'avis, la création d'indicateurs permettant de mesurer l'effet de la formation professionnelle sur les conditions de l'emploi des personnes serait un outil utile.

Le rapport note aussi que les inégalités de revenus ont augmenté partout pendant la crise économique. En France, elles ont diminué de 2012 à 2014 avant de progresser légèrement après 2014. Ces inégalités demeurent néanmoins moins élevées en France comparativement à la moyenne européenne. La redistribution (l'impôt et les transferts sociaux) a joué un rôle important dans la maîtrise des inégalités de revenus en France. Mais son rôle sur les inégalités de patrimoines est quasiment nul. En conséquence, il est primordial de poursuivre les politiques re-distributives pour faire reculer davantage les inégalités de revenus, d'encourager la hausse du revenu du travail et la réduction du chômage.

Avec les propositions contenues dans le rapport sur les 10 indicateurs de richesse retenus par le gouvernement pour évaluer la situation du pays, les rapporteurs estiment que « *La France peut et doit retrouver le chemin de la confiance en elle-même* ».

<http://www.lecese.fr/content/rendez-vous-sur-letat-de-la-france>

### Le CESE a accueilli les stagiaires de la formation Génération UNSA



Les stagiaires de la formation « Génération UNSA » ont été accueillis au CESE les 13 et 14 avril dernier dans le cadre d'une séquence dédiée au dialogue social.

Patrick Lenancker, vice-président du CESE, a d'abord présenté l'institution et ses orientations stratégiques. Parmi les sujets abordés, il a été question de la culture du dialogue social en France et des négociations en entreprise.

### L'AGENDA DES PLENIERES

**13 juin**

**Fermes aquacoles marines et continentales : enjeux et conditions d'un développement durable réussi**

*Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation*

**27 juin**

**Refonder l'Union en mettant la société civile au cœur du projet européen**

**28 juin**

**Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité** – *Section des affaires sociales et de la santé*

Retrouvez l'agenda complet :

<http://www.lecese.fr/agendas?mini=agenda-details%2F2017-W07&type=28>

# Vie des CESER

## CESER Grand Est



### **Première approche prospective : 9 enjeux stratégiques pour le Grand Est**

*Séance Plénière du 20 avril 2017*

En réponse à une saisine du Président du Grand Est, le CESER du Grand Est a voté à l'unanimité l'avis " Première approche prospective: Neuf enjeux stratégiques pour le Grand Est ». Le groupe de travail présidé par Jean Louis Hubrecht de l'UNSA a dégagé les tendances lourdes, les tendances émergentes et les orientations stratégiques relatives aux enjeux suivants:

- développer les biotechnologies,
- produire une alimentation saine,
- sauvegarder les paysages et patrimoines,
- dynamiser les bourgs-centres,
- faciliter les mobilités en zone rurale et urbaine,
- donner de l'efficacité à la gouvernance territoriale,
- piloter la gestion des emplois d'aujourd'hui et de demain,
- accompagner l'évolution du rapport au travail,
- garantir un accès pour tous à la formation tout au long de la vie.

En conclusion, l'avis a repris une citation de Sénèque : "*Nul vent n'est favorable à celui qui ne sait où il va*".

Lire l'avis : [http://www.ceser-grandest.fr/IMG/pdf/avis\\_prospective\\_200417.pdf](http://www.ceser-grandest.fr/IMG/pdf/avis_prospective_200417.pdf)

## CESER Hauts-de-France



### **Voiture électrique - filière industrielle pour demain**

*Séance Plénière du 15 mars 2017 – Expression du groupe CFE-CGC/UNSA*

La région Hauts-de-France compte de nombreux constructeurs et équipementiers automobiles. Si on y ajoute ses pôles de compétitivités et ses universités, notamment mobilisés sur les problématiques liées aux batteries, on peut se féliciter que notre région soit en pointe de la recherche sur ces sujets. Nous insistons pour notre part sur l'impérative nécessité de créer une véritable filière spécifique aux véhicules électriques. Reste pour autant à lever les problèmes liés aux batteries, qu'il s'agisse de

la fabrication, du coût, de la longévité, de l'autonomie, des moyens et infrastructures de charges ou encore de leur recyclage. Si dans un pays comme la Norvège la voiture électrique peut effectivement être considérée comme un véhicule "propre" eu égard aux 95% d'électricité d'origine hydraulique et ENR, c'est loin d'être le cas pour la France dont la plus grande partie de l'électricité est de source nucléaire ou fossile. Sans une ambition forte et un réel passage à l'acte en termes de développement des ENR, nous risquons fort de rester cantonnés dans un transfert de technologie sans réel impact sur l'environnement. De plus, le développement du modèle économique ; le succès et la pérennité du VE se heurtent pour l'heure à l'écueil du prix, peu abordable, qui ne peut être surmonté que grâce à de substantielles subventions. Le Groupe CFE-CGC/UNSA soutient les propositions du rapport concernant : la formation ; la demande faite au Conseil Régional de s'emparer de l'harmonisation sur le territoire et d'être le facilitateur du développement régional du VE. Plus largement, le groupe soutient l'ensemble des préconisations.

Lire l'avis : [https://www.ceser.nordpasdecals.fr/upload/docs/application/pdf/2017-03/2017-03-15\\_rapport-avis\\_le\\_vehicule\\_electrique\\_-\\_filiere\\_industrielle\\_et\\_deploiement\\_une\\_opportunit\\_e\\_pour\\_la\\_region.pdf](https://www.ceser.nordpasdecals.fr/upload/docs/application/pdf/2017-03/2017-03-15_rapport-avis_le_vehicule_electrique_-_filiere_industrielle_et_deploiement_une_opportunit_e_pour_la_region.pdf)